



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Janvier 2018

Chères Crousennes, chers Crousens,

Quatre fois par an, le Crousen se veut un lien entre les habitants du village. Son but est d'entretenir modestement, une culture commune qui contribue à se sentir « de Cros ».

Que l'on soit résident permanent ou résident secondaire ou encore résident secondaire qui rêve de devenir résident principal, ces quelques pages sont je crois attendues et quand il y a un peu de retard dans la publication vous ne manquez pas de nous rappeler à l'ordre. Et c'est très bien. Cela nous pousse à continuer à les rédiger et à les publier.

En ce premier numéro de 2018, je ne m'étendrai pas sur ce qui s'est passé en 2017 ni sur les projets de l'année nouvelle, car cela ferai doublon avec ce que j'ai dit lors de la cérémonie des vœux que les élus municipaux ont présentés à la population le samedi 20 janvier à 17h30. Je préfère réserver le peu de place que le comité de rédaction me laisse pour rappeler que ce journal doit être le journal de tous les habitants. Que chacun peut y faire publier un texte. Que celui-ci porte sur des informations sur le passé, le présent et le futur du village, son histoire, les activités, et même les projets à mettre en œuvre. Tout est possible à condition que ce ne soit pas à caractère commercial et que cela soit dans le respect de l'autre. En attendant vos contributions, je voudrai revenir sur une avancée, voulue principalement par nous élus ruraux et à laquelle j'attache personnellement la plus grande importance. Avancée qui est certainement temporaire, tant la volonté de supprimer les petites communes est forte dans l'esprit de beaucoup de ceux qui n'y habitent pas. La mise en œuvre de la loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui prévoyait la perte obligatoire pour les communes à compter de 2020 des compétences Eau et Assainissement au profit des communautés de communes a été temporairement adoucie, en permettant si les communes et sous certaines conditions le souhaitent : de conserver jusqu'en 2026 la gestion de leurs réseaux d'eau et d'assainissement. Or les communes du Piémont Cévenols et Cros en particulier, se sont déjà positionnées sur leur volonté de garder ces compétences Eau et Assainissement. Nous pensons tous que ces services essentiels sont mieux gérés et économiquement plus favorables à la population si ils restent dans le giron des compétences de la commune. Il faudra encore se battre afin que les transferts de compétences aux communautés de communes se fassent par volontariat et non pas forcés. Nous avons fait, au conseil municipal que vous avez mis en place il y a 18 mois ce pari que le bon sens un jour reviendrait sur les gradins de l'Assemblée Nationale et dans les bureaux des ministères et nous avons lancé, alors que certains voulaient attendre, le transfert à la CCPC, les projets de régénération du réseau d'AEP du mas de Bourguet, celui du renforcement du réseau de La Rouvière et la télésurveillance de nos installations.

Toutes les parties administratives relevant des études sont maintenant terminées et les travaux proprement dit vont pouvoir commencer dans les semaines qui viennent. Je pense que c'est fondamental de rendre « robuste » et performant nos réseaux d'eau compte-tenu des périodes de sécheresse qui se succèdent depuis quelques années et que l'on nous prédit de plus en plus fréquentes et de plus en plus longues.

Avant de clore ces quelques lignes, je voudrai avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée et vous présenter une nouvelle fois mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Qu'elle vous apporte santé, bonheur pour vous et vos proches et réussite dans ce que vous entreprendrez.

Le Maire,
Christian Clavel

**Les vœux
du Maire**



2017 : SOURCES ASSÉCHÉES, CAPTAGES A SEC

C'est historique à Cros : quasiment 8 mois sans pluie !

Afin d'assurer au mieux la distribution d'eau aux habitants des mesures radicales ont dû être prises au cours des derniers mois. Ainsi, chaque nuit des fermetures partielles ou totales du réseau de Bourguet et de la Rouvière ont assuré l'amélioration du remplissage des réservoirs. En attendant le résultat des travaux de réduction des fuites trop longtemps différés (voir ci-dessous), le maire fait appel à la responsabilité de chacun pour être économe dans sa consommation d'eau. (Ci-contre le captage du vallon d'Esclafar le 19/12).

2018 : LANCEMENT DES TRAVAUX DE MODERNISATION DU RÉSEAU D'EAU

Dès 2016, le travail préparatoire au lancement des chantiers de modernisation du réseau d'eau a été réalisé. Tout d'abord, ce fut le choix de faire appel aux services d'assistance à la maîtrise d'ouvrage du département. Ce dernier a permis au maire et aux adjoints de définir la nature et le montant des travaux envisagés. A partir de ces éléments, le dossier de demande de subventions auprès des financeurs (Conseil Départemental et Agence de l'Eau) a été déposé. C'est donc 725 000 Euros de travaux qui seront financés à 80% (pour le réseau de Bourguet) et 170 000 Euros à 70% (pour le renforcement du réseau de la Rouvière).

Ensuite, la consultation pour choisir un maître d'œuvre a été effectuée. C'est le Cabinet d'Études Inframed pour Bourguet et la télésuveillance et le Cereg pour la Rouvière qui ont été retenus compte tenu de la qualité de leur dossier et leurs références. A ce jour les dossiers de consultation sont prêts et nous attendons les réponses pour les trois chantiers (télésurveillance, régénération du réseau #2 et remplacement de la conduite du Bourguet).

UN NOUVEAU POINT DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

C'est fait !

Après des mois de négociation avec le service déchets de la Communauté de Communes du Piémont-Cévenol, Cros dispose maintenant d'un 3^{ème} point de collecte situé au carrefour des Pauses. Dans une première étape 2 bacs gris et 1 bac jaune sont mis en place. Le ramassage se fera chaque lundi aussi bien pour les bacs gris que pour le bac jaune. Afin de faciliter cette collecte qui se fera avec un seul camion, il vous est demandé de bien vouloir respecter scrupuleusement les critères du tri sélectif et aussi d'utiliser les sacs jaunes que vous pouvez vous procurer à la mairie de Cros aux heures d'ouverture.

INFORMATIONS SUR LE RADON

Le radon n'est pas un animal nuisible mais un gaz radioactif inodore issu des roches granitiques. Inoffensif à l'air libre, il peut se révéler potentiellement dangereux pour la santé dans un local mal ventilé.

C'est pourquoi l'Agence Régionale de Santé (ARS) organise une campagne de mesures du radon dans l'habitat. A cet effet, la mairie recherche des personnes volontaires principalement localisées sur la Rouvière pour qu'un dosimètre soit installé chez elles pendant quelques mois. Des relevés seront ainsi portés à la connaissance de l'ARS qui pourra ensuite conseiller individuellement les citoyens pour prendre les mesures sanitaires nécessaires.

Pour tous renseignements contactez Patrick Nobileau à la mairie.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE = ÉCONOMIES !

La Communauté de communes du Piémont-Cévenol distribue gratuitement 2 ampoules LED pour chaque foyer aux revenus modestes. Vous pouvez dès maintenant les récupérer au relais emploi de Saint Hippolyte de Fort Tel : 04 66 77 65 57.



VISITE A CROS D'OLIVIER GAILLARD DÉPUTÉ DU GARD



Accompagné de Mme Laurent Périgot, Vice-Présidente du Conseil Départemental, le député Olivier Gaillard a tenu à rencontrer les élus et les habitants de Cros suite à son élection. Il nous a confirmé son soutien au report du transfert de la compétence eau et assainissement de 2020 à 2026. De plus, il s'est fortement mobilisé à l'assemblée nationale qui a finalement décidé ce report fin 2017. De son côté le maire a rappelé la la mauvaise qualité des réseaux téléphoniques et Internet qui desservent la commune et situation absurde de notre non-représentation à la Communauté de Communes du Piémont-Cévenol et chacun va œuvrer pour que le bon sens l'emporte dans cette affaire.

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE



La population a répondu plus faiblement que d'habitude à l'invitation du Conseil Municipal pour célébrer l'anniversaire de l'armistice de 1918 qui a mis fin aux 4 années de ce conflit meurtrier. Le maire dans son allocution a rappelé l'importance d'une forte participation citoyenne à ces manifestations qui maintiennent le lien social dans notre petite commune. Après la lecture des messages officiels un bouquet a été déposé puis le nom de chaque enfant du pays mort pour la France a été prononcé suivi d'une minute de silence. A l'issue de la cérémonie les habitants se sont retrouvés pour un moment très convivial autour d'un apéritif préparé par Mado.

SPECTACLES ET FESTIVITÉS



Après un été riche en manifestations musicales et culturelles organisées par Culture et Patrimoine, l'association Écoute et Regard a pris le relais au dernier trimestre 2017.

Ainsi nous avons pu assister fin septembre à une conférence très intéressante sur la vie des abeilles et son histoire depuis la nuit des temps. Présentée par Agnès Olinet, Apicultrice à Cros, elle a rappelé l'importance de la survie des abeilles pour la vie tout court.

Salle comble ensuite début novembre pour la pièce de théâtre "La fin de L'homme rouge ou le temps du désenchantement" de Svetlana Alexievitch, prix Nobel de littérature. A travers les témoignages d'hommes et de femmes de génération et de cultures différentes, la pièce décrit le ressenti du peuple russe après la chute du communisme.

Début décembre, projection de "La petite Venise" réalisé par Andrea Segre suivi d'un débat sur le croisement des cultures. Le film suit la romance amicale de ces deux déracinés qui malgré la différence d'âge et de cultures, ont beaucoup en commun.

Et pour finir, Christophe Dhéry début janvier nous a émerveillé avec de magnifiques photos sur la vie des flamants roses de Camargue.



Merci à tous ceux qui se dépensent pour offrir aux habitants des spectacles de qualité et si le cœur vous en dit, ces associations recherchent de nouveaux bénévoles pour les aider.

TRADITIONNEL REPAS POUR LES ANCIENS



La municipalité a convié les anciens du village à partager un repas à l'occasion des fêtes de fin d'année. C'est la conseillère Madeleine Cazes avec plusieurs élus et bénévoles qui s'est chargée de la composition du menu, de l'organisation du repas, et de la décoration de la salle. Le maire, Christian Clavel, a rappelé aux 72 convives l'importance qu'il attache à tout ce qui permet de réunir les habitants et de renforcer le lien social entre eux.

A la fin du repas, c'est sur des musiques et des vidéos de Johnny Halliday que les participants ont chanté et dansé. C'est dans la bonne humeur que cette manifestation s'est achevée tard dans l'après-midi autour de discussions animées.

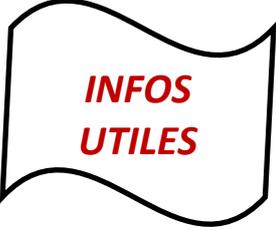


A VOS JARDINS, PRET, PAILLEZ !

Le paillage, qu'est-ce que c'est ? Le paillage consiste à couvrir le sol avec une matière végétale, minérale ou synthétique afin d'empêcher la pousse des mauvaises herbes et conserver l'humidité du sol. Et en plus au fil du temps le paillage se transforme en compost.

Le SYMTOMA met gratuitement à disposition des habitants, sur différents sites, des végétaux broyés qui peuvent tout à fait être utilisés en paillage. Un service de livraison payante est également proposé par le SYMTOMA (dans un rayon de 10 km autour des sites pour un minimum de 5m³).

Comment mettre en œuvre le paillage ? Pour que le paillage avec les végétaux broyés soit efficace, il faut mettre une couche d'au moins 20 cm d'épaisseur.



**INFOS
UTILES**

HABITEZ MIEUX AVEC L'AIDE DES POUVOIRS PUBLICS

Propriétaires occupants, faites des économies !

Propriétaires bailleurs, rénovez en améliorant les performances énergétiques de votre bien !

Factures d'énergie importantes, isolation défaillante, système de chauffage non performant, logement vieillissant... Le Conseil Général et L'ANAH financent sur le territoire hors agglomération du département le programme Habiter Mieux. Il s'agit d'un dispositif d'aide aux travaux d'amélioration thermique des logements.

Ce programme peut vous concerner :

- si vous êtes propriétaire occupant relevant des revenus plafonds tels que définis par l'ANAH (cf site du Conseil Général gard.fr) et que votre logement, mal isolé ou mal chauffé, vous coûte trop cher en énergie ;
- si vous êtes propriétaire bailleur d'un logement loué sous conditions de loyer et de revenus des locataires et que vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre bien.

Pour tous renseignements, contactez **Habitat et Développement** au 04 66 21 92 70 (le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h) ou par courriel : contact@habitatetdeveloppement.fr .

PROCHAINES MANIFESTATIONS CULTURELLES A LA MAIRIE

Dimanche 11 février à 17h - Concert avec COKO joueur d'accordéon et chanteur, une pianiste Barbara Hammadi et Jeremy Champagne avec son trombone et ses percussions.

Vendredi 16 mars à 20h30 - Conférence "A la découverte du Spitzberg". Christophe Grousset vous fera découvrir les paysages grandioses et la faune incroyable de cette île.

Vendredi 13 avril à 20h30 - Dans le cadre de la semaine des Droits de l'Homme, projection du film "Llévate mis amores" réalisé par Arturo González Villaseñor suivi d'un débat.

UNE NOUVELLE PRESENTATION POUR LE SITE INTERNET DE CROS

En janvier 2018 le site de la commune évolue pour permettre d'assurer de nouvelles fonctions notamment en matière de demandes en ligne. D'avance, nous nous excusons de la gêne occasionnée par cette nouvelle présentation dont vous n'avez pas l'habitude. Nous nous efforcerons dans les semaines qui viennent de prendre en compte vos remarques et suggestions afin de rendre ce lien avec vous plus performant et convivial.

communcros@wanadoo.fr pour contacter la Mairie par courriel mais aussi pour recevoir par mail **lou Crous** en version dématérialisée

elus-de-cros@orange.fr pour communiquer à tout moment aux conseillers municipaux une information nécessitant une réaction rapide

cros-cevennes.fr site de la commune pour vous informer et trouver des renseignements sur la vie à Cros

Ouverture de la mairie : Lundi de 14h à 18h et jeudi de 15h à 19h
Tel. : 04 66 77 24 70 Fax : 09 64 00 21 88



**Bientôt
à Cros**